



Travaux affaissement plancher copropriété

Par oceane450

Bonjour,

Nous avons acheté un appartement en duplex il y a un an. Nous sommes au premier étage sous les combles, et sommes 2 copropriétaires.

Le plancher de la chambre s'affaisse, depuis quelques années déjà.

Les artisans qui sont venus pour des devis pensent qu'ils s'agit des poutres ou du plancher de base. Nous devons retirer le revêtement du sol pour en être sur.

Cependant la copropriétaire d'en dessous, ne souhaite pas que nous fassions un regard sur son plafond (ce qui ne permettrait d'éviter des travaux supplémentaire comme le fait de casser le plancher de base, la chape?)

De plus, elle ne souhaite pas participer au travaux alors que cela fait partie de la copropriété "les gros ?uvres du plancher hormis le revêtement" qui est clairement inscrit sur le règlement de copro.

Elle ne cesse de nous dire que le plancher de base fait parti du revêtement.

Sans compter que si nous faisons les travaux en passant par chez nous, nous n'aurons plus accès à la chambre entre le devis et les travaux.

Que pouvons nous faire?

Merci pour vos réponses